



E

LOI CIMAT ET RÉSILIENCE

**Comment se saisir des nouvelles réglementations
autour de l'économie circulaire pour repenser son
modèle d'affaires et en tirer les opportunités business ?**

01.

**LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE,
RÉSULTAT D'UN PROCESSUS
DÉMOCRATIQUE INÉDIT**

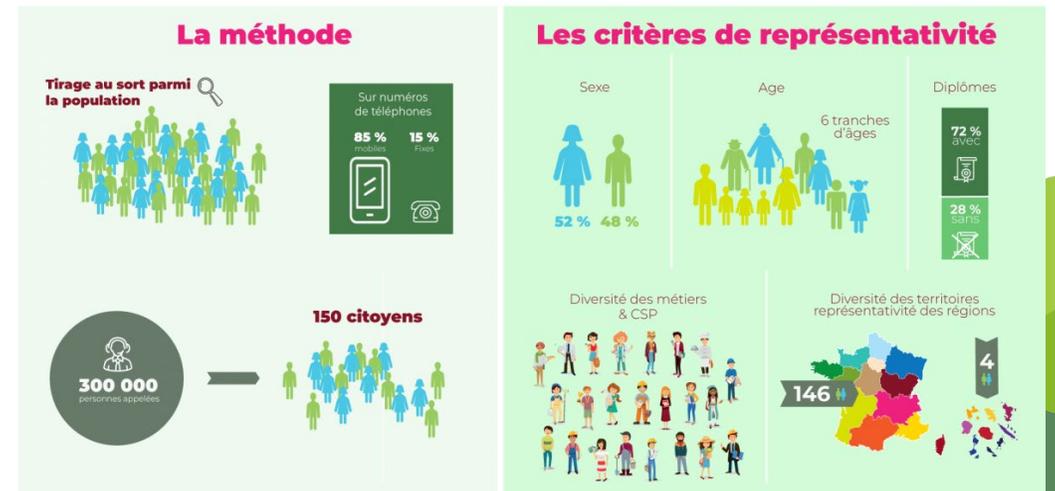
La Convention citoyenne pour le climat (CCC)



- La CCC a été créée à l'issue du "grand débat national"
 - Elle était composée de 150 citoyens tirés au sort
 - C'est un processus de démocratie participative inédit
 - Les travaux ont eu lieu d'octobre 2019 à juin 2020
- Son objectif était de définir une série de mesures susceptibles de réduire d'au moins 40% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990, dans un esprit de justice sociale

- La CCC a remis 149 propositions au Gouvernement
- Et elles ont été plus ou moins reprises dans la loi Climat et Résilience, qui a fait l'objet de nombreux débats

Convention citoyenne pour le climat
Quel mode de sélection des citoyens participants ?



La loi Climat et Résilience

L'ambition de cette loi est de faire rentrer l'écologie dans la vie des Français pour accélérer la transition écologique de la société et de l'économie françaises

Ses mesures se déclinent en **5 thématiques** :



1. Consommer

2. Produire et travailler

3. Se déplacer

4. Se nourrir

5. Se loger

02.

**LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE
ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

L'économie circulaire

L'économie circulaire est un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en réduisant et limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production de déchets.

Mettre en place des stratégies d'économies circulaires adaptées à chaque pays permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 39% !*

L'économie circulaire est source de création d'emplois locaux et non délocalisables : son développement pourrait créer 300 000 emplois dans les prochaines années.

*D'après l'ONG Circle Economy

ÉCONOMIE CIRCULAIRE 3 domaines, 7 piliers

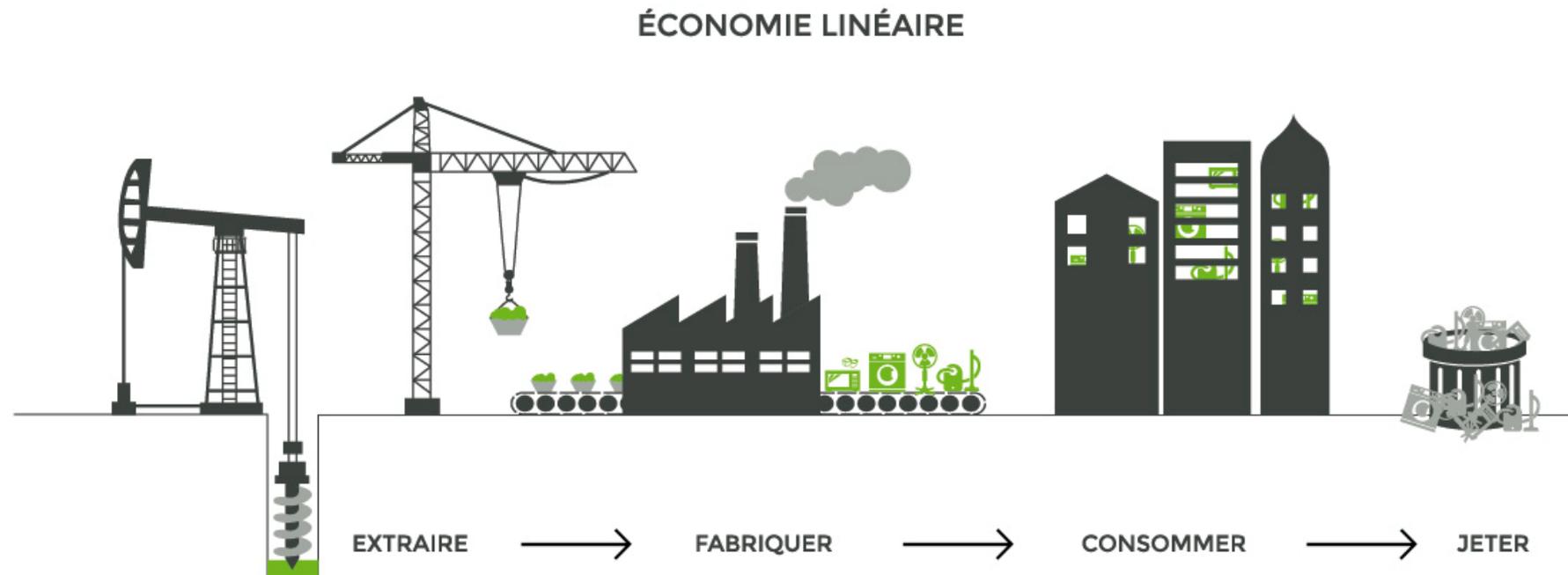


Source : [Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires](#)

La loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC)

La loi AGEC avait déjà pour ambition de repenser les modèles de production et de mettre fin à toute forme de gaspillage afin de transformer notre économie linéaire en économie circulaire

La loi Climat et Résilience vient la compléter.



La loi AEGC se décline en 5 grands axes

Sortir du plastique jetable

- Fin du plastique à usage unique
- Vrac
- Concertation sur la consigne, ...

Mieux produire

- Gestion des déchets du bâtiment
- Système de bonus-malus, ...

Agir contre l'obsolescence programmée

- Indices de réparabilité et de durabilité
- Faciliter la réparation et l'utilisation de pièces détachées, ...

Lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire

- Valoriser les biodéchets
- Permettre la vente des médicaments à l'unité, ...

Mieux informer les consommateurs

- Rendre le tri plus efficace
- Informer sur les produits contenant des perturbateurs endocriniens, ...

Comparatif et superpositions des lois AGEC et Climat et Résilience

Sur le sujet de l'économie circulaire, la loi Climat et Résilience innove peu, mais elle vient compléter la loi AGEC en élargissant les obligations ou en créant des obligations là où la loi AGEC restait au niveau de l'expérimentation ou de l'étude.

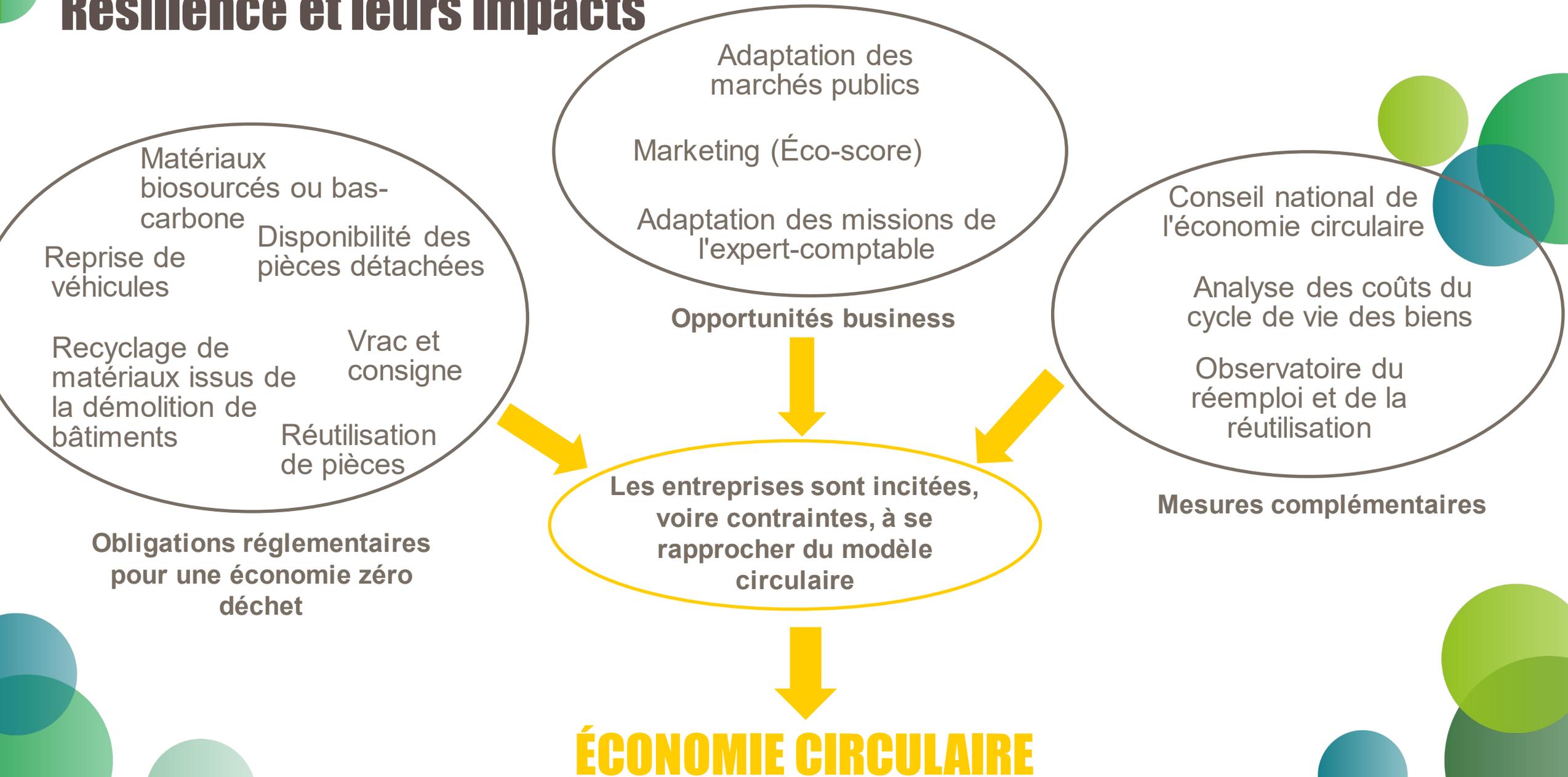
Mesures de la loi AGEC complétées par la loi Climat et Résilience :

- Éco-score
- Vrac, consigne et vaisselle réutilisable
- Disponibilité des pièces détachées
- Utilisation de pièces issues de l'économie circulaire
- Intégration des enjeux environnementaux aux marchés publics
- Analyse du cycle de vie
- Recyclage des matériaux issus de la démolition des bâtiments
- Création de l'Observatoire du réemploi et de la réutilisation

Innovations de la loi Climat et Résilience :

- Création du Conseil national de l'économie circulaire
- Reprise sans frais de véhicules
- Usage de matériaux biosourcés ou bas-carbone
- Intégration des conséquences et données environnementales aux reportings

Les mesures liées à l'économie circulaire de la loi Climat et Résilience et leurs impacts



03.

**UN NOUVEAU CADRE RÉGLEMENTAIRE
COMME BASE POUR CHANGER SON
MODÈLE D'AFFAIRES**

La circularité est un pilier des modèles d'affaires de transition

Il s'agit d'une condition nécessaire mais non suffisante

The diagram consists of two horizontal arrows pointing to the right. The top arrow is yellow and labeled 'Responsabilité Sociétale de l'Entreprise'. Below it are four rectangular boxes representing business models: 'Entreprise Prédatrice' (dark teal), 'Entreprise Responsable' (medium teal), 'Entreprise Contributrice' (light teal), and 'Entreprise Régénérative' (bright cyan). Below these boxes is a dark brown arrow labeled 'Usage de la circularité'. The 'Usage de la circularité' arrow is positioned below the 'Entreprise Régénérative' box and extends further to the right than the others.

Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Entreprise Prédatrice

Entreprise
Responsable

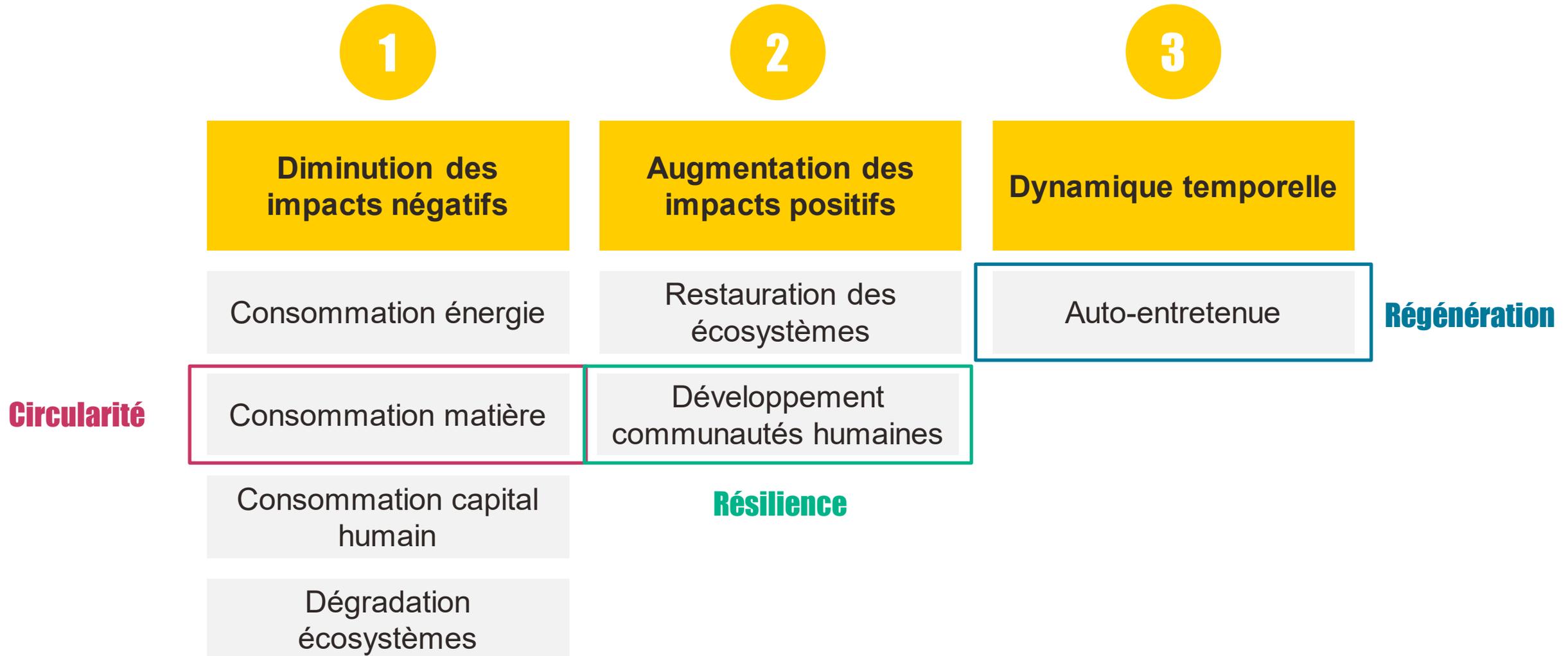
Entreprise
Contributrice

Entreprise
Régénérative

Usage de la circularité

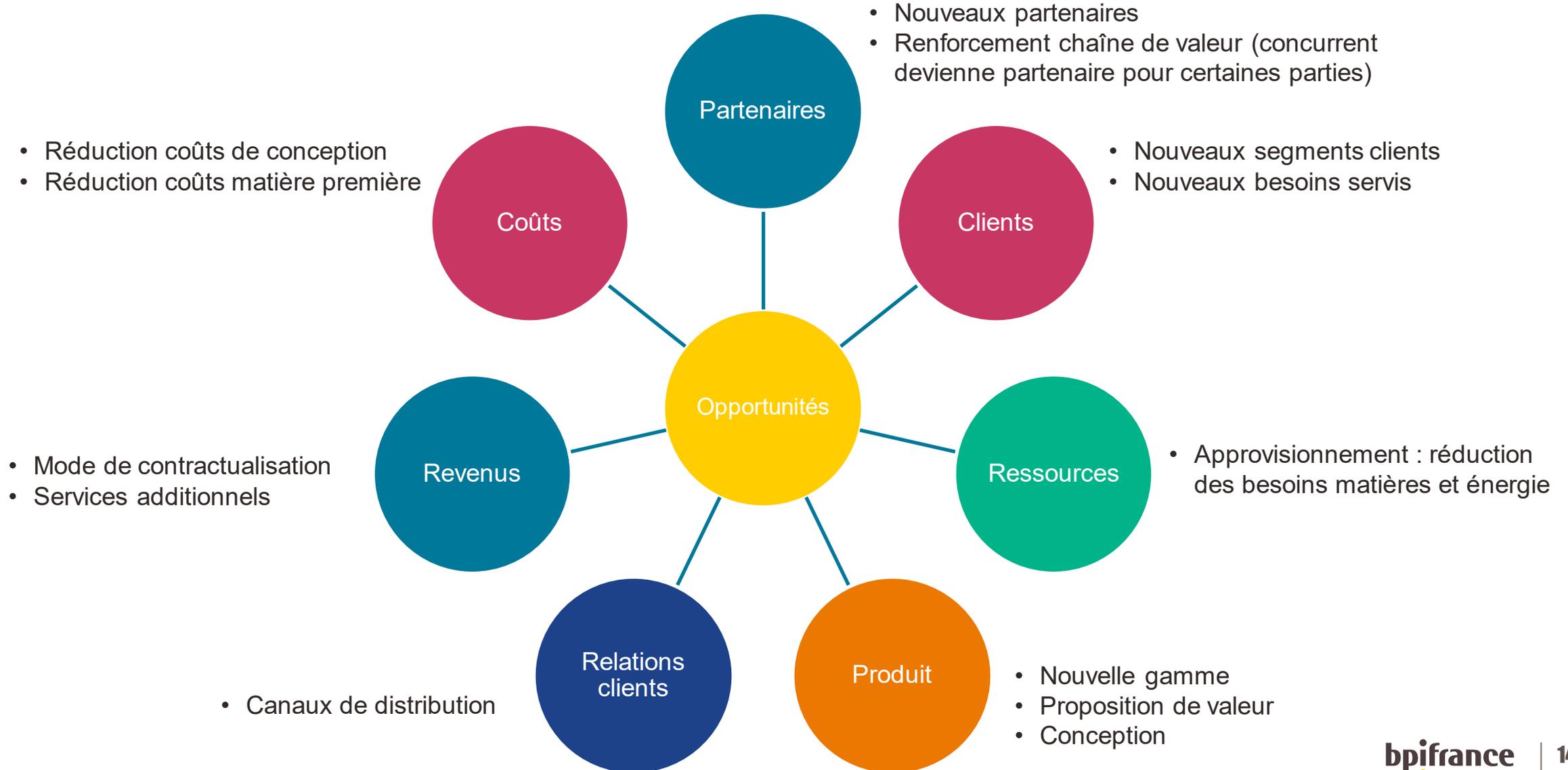
L'entreprise régénérative est génératrice des impacts positifs nets sur les écosystèmes et la société en prenant appui sur la puissance régénérative du vivant.

Les fondamentaux des modèles économiques de transition



Quelles opportunités business induits par la circularité ?

Tous les blocs du modèle d'affaires sont potentiellement concernés



EXEMPLES

Renault Trucks

Secteur des transports

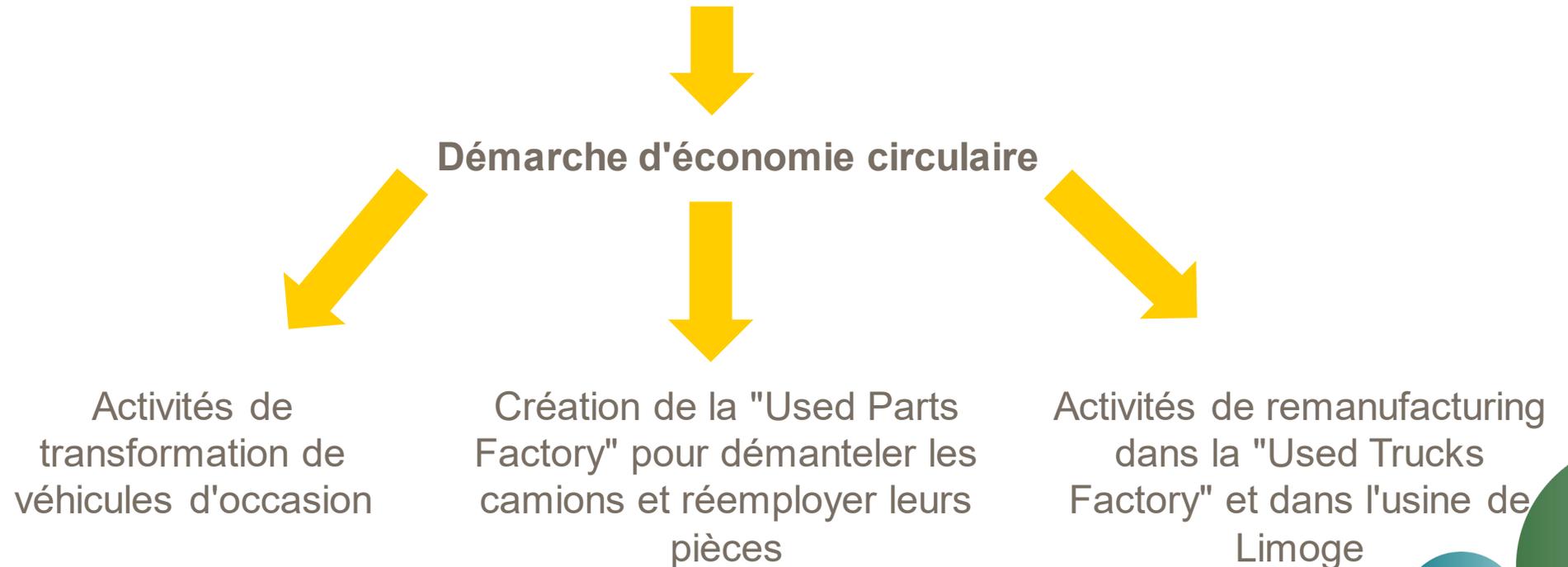


Renault Trucks a participé à la première CEC

"Chez Renault Trucks, nous nous sommes engagés dans un transport de marchandises durable en repensant le cycle de vie complet de nos camions avec la volonté de prolonger leur vie, luttant ainsi contre l'obsolescence"

3 objectifs :

- Prolonger la durée de vie des camions 👉 Régénérer
- Convertir le parc existant en électrique 👉 Reconvertir
- Recycler et réemployer les pièces 👉 Recycler



EXEMPLES

Renault Trucks

Secteur des transports



3 PILIERS

1. Régénérer

- Inspection stricte des camions en fin de vie
- Les éléments à remplacer sont changés
- Les logiciels à bords sont mis à jour
- Le camion est reconditionné et quasiment remis à neuf avec une labellisation SELECTION et une garantie

2. Recycler

- Service d'échange standard : possibilité de remplacer une pièce en fin de vie par une pièce équivalente rénovée et garantie plutôt que par une pièce neuve
- Les composants qui ne peuvent pas être réparés sont recyclés
- Les autres sont nettoyés et rénovés pour être réutilisés
- Normes très strictes en matière de fiabilité, sécurité et environnement
- Les pièces rénovées offrent les mêmes performances que les pièces neuves, et les coûts sont inférieurs

3. Reconvertir

- Au sein de la "Used Trucks Factory" de Bourg-en-Bresse
- Conversions ou transformations totales des camions en fonction des demandes du marché
- Exemple : conversion des camions diesel au bio-diesel B100 avec un carburant composé à 100% de colza
- Transformations plus radicales pour adapter le véhicule à d'autres applications ou métiers
- Exemple : transformation d'un tracteur routier en porteur
- Niveau d'exigence comparable à celui appliqué dans la fabrication d'un véhicule neuf

EXEMPLES

Murfy

Secteur de l'électroménager



Murfy est une startup de réparation et de reconditionnement d'appareils électroménagers, exemple complet de réussite d'économie circulaire.

Démarche d'économie circulaire

Réparer et réemployer

- Service de réparation à domicile
- Utilisation de pièces détachées d'occasion, récupérées sur les appareils "non-réparables" dans les ateliers de reconditionnement
- Toutes les pièces exploitables récupérées sont testées, nettoyées et stockées puis réutilisées pour les réparations

Reconditionner et recycler

- Service de reconditionnement (MurfyShop)
- Service gratuit "La Collecte" : reprise d'appareils électroménagers en panne pour soit les reconditionner et leur donner une seconde vie, soit en recycler un maximum de pièces

Rendre le tout attractif

- Tutoriels pour réparer soi-même disponibles gratuitement sur le site
- Entreprise jeune et dynamique
- Forte présence et succès sur internet : réseaux sociaux, site internet et blog avec des articles d'actualité, de vulgarisation ou de promotion des différentes initiatives de l'entreprise

EXEMPLES

Raedificare

Secteur du BTP

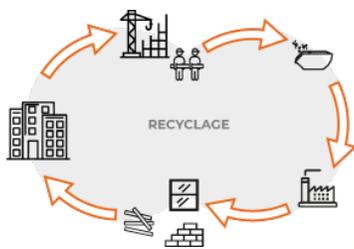
RAEDIFICARE

Raedificare est une entreprise en forte croissance suite à l'évolution de la réglementation, qui contraint de plus en plus à recourir à ce type d'initiatives d'économie circulaire

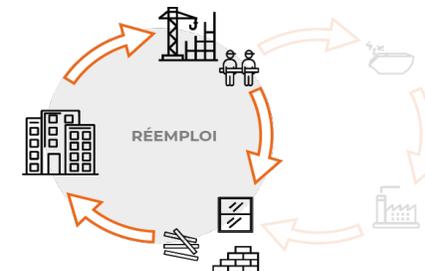
"Inscrire le réemploi comme une filière à part entière du secteur du BTP, pour réduire les déchets et créer des ressources"

Le secteur du BTP est le plus gros producteur de déchets et consommateur de ressources naturelles en France

- 50 millions de tonnes de déchets du BTP par an sont jetés dans la nature
- Le BTP consomme 50% des ressources naturelles



Démarche d'économie circulaire



Accompagnement dans les destructions en vue du réemploi :

- Conseil en économie circulaire et assistance à maîtrise d'ouvrage réemploi
- Études patrimoniales
- Diagnostics ressources
- Diagnostics portant sur la gestion des déchets issus de la démolition
- Sourcing de matériaux

Développement d'outils permettant de faciliter le réemploi :

- Plateforme.raedificare.com : catalogues et vente de matériaux
- Répertoire des matériaux issus des déconstructions dans le catalogue en ligne
- Possibilité de réserver les matériaux en attendant leur disponibilité
- Récupération des matériaux par les acheteurs directement sur le site de déconstruction

EXEMPLES

Déathlon

Grande distribution de sport et de loisir



Démarche d'économie circulaire : Modèle serviciel mis en place en Belgique



Projet "We Play Circular"



Modèle :

- Location d'équipements sportifs sous la forme de contrats (formules d'abonnement)
- Plus de 40 000 références proposées à la location
- Initiative mise en place grâce à la data
- Traduction de cette équation vertueuse dans le modèle de prix (plus les produits sont durables plus les prix diminuent)

Résultats :

- Optimisation de la durée de vie des équipements
- Renforcement du taux d'usage et réutilisation des équipements
- Captation de valeur : amortissement du matériel dans la durée et vente de services à forte valeur ajoutée
- Réduction des impacts négatifs sur l'ensemble des produits



3 formules d'abonnement sont proposées aux utilisateurs :

- L'abonnement à 20€/mois pour un plafond de 400€
- L'abonnement à 40€/mois pour un plafond à 1000€
- L'abonnement à 80€/mois pour un plafond à 2000€

MERCI

MASTERCLASS

Loi climat et résilience



Thomas NOUVIAN
Directeur Conseil
Groupe Rive Neuve